

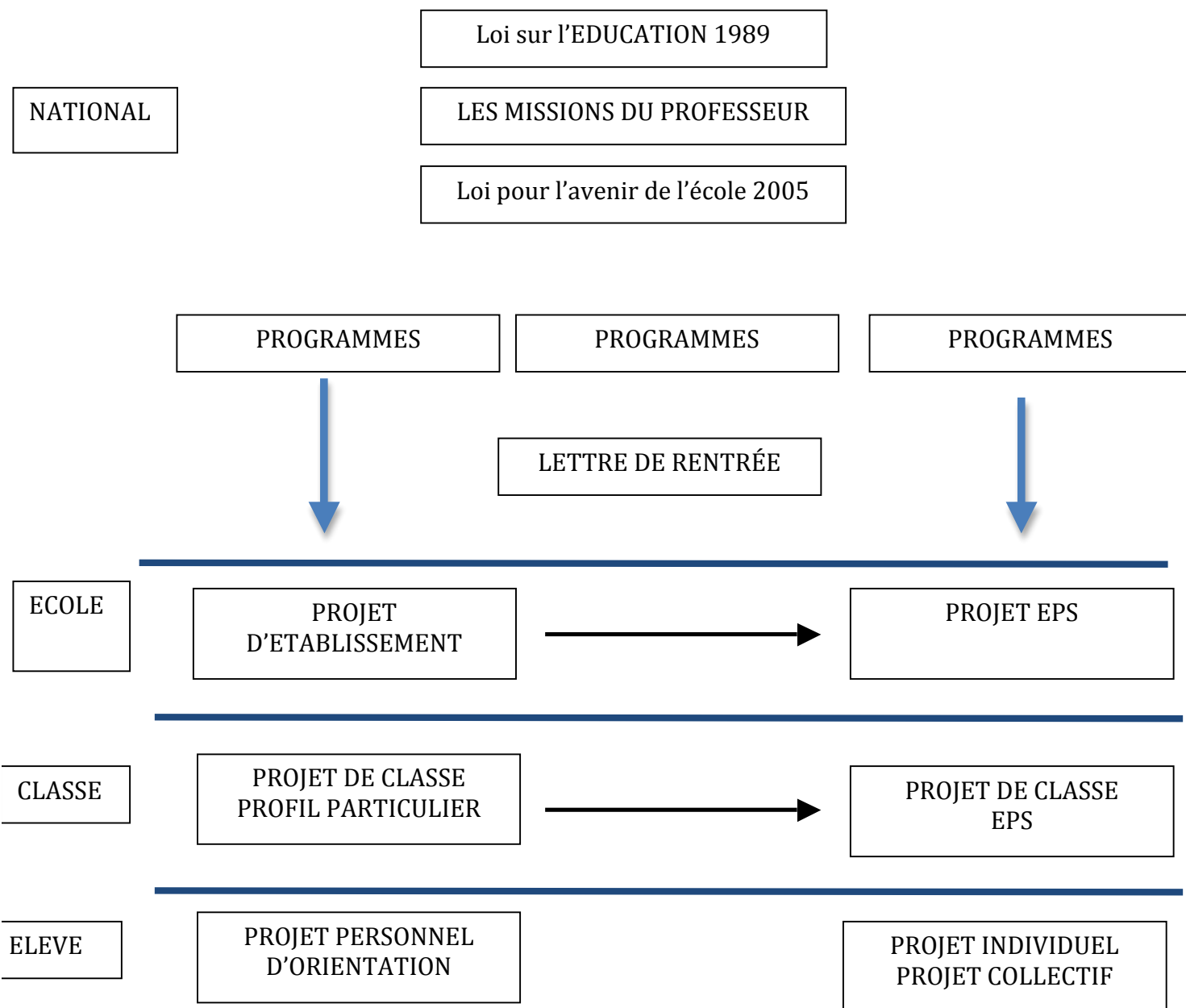
Sciences de l'intervention
COURS N°2
LE CADRE DE L'INTERVENTION DU
PROFESSEUR

16/09/2010

PLAN

1	Le système éducatif 1.1 : Exemple : la Solidarité
2	La logique du système éducatif
3	Les disciplines ou l'éclatement des savoirs
4	Le programme : aide ou limites pour l'enseignant
5	Les nouveaux programmes
6	Les missions du professeur

LE CADRE DE L'INTERVENTION



Le cadre d'intervention de l'enseignant

1 : Le système éducatif.

En quoi les finalités du SE infèrent-elles sur l'intervention de l'enseignant?

L'action de l'enseignant n'est pas laissée à sa seule appréciation. Il est un des acteurs du système éducatif dont la fonction est de définir des objectifs, des finalités et des orientations liés : **à la formation, à l'instruction et à l'éducation du futur adulte**. Ces textes généraux sont :

- Loi sur l'Éducation : 1989
- Circulaires officielles
- Programmes disciplinaires : CNP et sa composition
- Statut des fonctionnaires

Ils définissent les objectifs de l'école qui sont ensuite déclinés dans les programmes disciplinaires et qui ont pour charge de finaliser les apprentissages.

Ces programmes vont de loin, sans prescriptions trop précises guider malgré tout l'action du professeur sur le terrain, pour Durand (1996, p.47) « **ces directives officielles définissent implicitement la tâche d'enseignement comme étant dynamique, à long délai de réponse, basée sur des actions symboliques, de communications et de transfert d'informations** ».

Ou encore « **L'incomplétude de ces contraintes officielles définit en creux une marge d'autonomie, d'auto-détermination des enseignants** » (de Terssac, 1992).

Dans les tâches proposées sur le long terme l'enseignant fera transparaître des objectifs généraux, des finalités éducatives qu'il veut, qu'il doit transmettre.

La difficulté reste pour l'observateur de les identifier, de les quantifier dans l'instant de la leçon. « **Ceci contribue à rendre l'action d'enseignement particulièrement difficile** » Durand (1996, p.48).

Ces textes n'indiquent pas pour autant quel est le meilleur moyen ou la meilleure méthode pour les atteindre (la méthode pédagogique). Ils ne définissent pas les modalités de l'intervention de l'enseignant.

Exemple : Loi d'Orientation 1989

Extrait 1 : « L'école a pour but de former grâce à une réflexion sur ses objectifs pédagogiques et à leur renouvellement, les femmes et les hommes de demain, des femmes et des hommes en mesure de conduire leur vie personnelle, civique et professionnelle en pleine responsabilité et capables d'adaptation de créativité et de solidarité ».

Extrait 2 : « L'école doit contribuer à l'égalité des chances »

Extrait 3 : « Pour parvenir à ce résultat, la pédagogie englobe l'acquisition des savoirs et des savoirs-faire, des méthodes de travail et d'assimilation des connaissances, la formation de l'esprit critique et le développement de la sensibilité et de la curiosité. L'élève construit un premier projet d'orientation. L'ensemble de ces impératifs confère au collège sa spécificité ».

Extrait 4 : « Le système éducatif doit également assurer une formation physique et sportive pour tous les jeunes et aider au développement des associations sportives d'établissement ».

Ces finalités éducatives visent toutes la formation d'un adulte de demain : citoyen lucide et éclairé. Ce sont des objectifs éducatifs très généraux que tous les enseignants poursuivent quelque soit leur discipline. L'école amène à l'autonomie et forme des adultes. Elle n'a pas forcément le souci de la formation professionnelle mais elle doit permettre au moins l'insertion dans la vie sociale.

Pour le professeur la diversité et la définition globale de ces objectifs lui offrent un cadrage très général de son action sans intervenir sur le comment faire.


1.1 Exemple : la solidarité

L'EPS enseigne différentes formes de **solidarité** et l'intervenant peut s'appuyer sur un groupe social dynamique et particulier à la classe :

L'EQUIPE

L'équipe diffère selon sa taille, sa composition et les activités. L'équipe est présente dans :

- les sports collectifs = **Pb des valeurs solidaires en Sp Co : donner exemples**
- acrosport, la danse, les sports de raquette en double,
- des activités individuelles auxquelles des modalités de travail ou d'évaluation peuvent donner un caractère collectif = CO.



La solidarité par les groupes.


L'équipe est constituée par les élèves du groupe classe, de l'établissement (AS). L'élève s'identifie à un groupe tangible puis à des communautés plus abstraites dont le rayon s'agrandit au fur et à mesure de sa maturation. C'est à ce moment que l'on peut mesurer les véritables progrès effectués par les élèves. Le passage d'une communauté à l'autre ne devant pas poser de problème. Son attitude « **solidaire** » devant toujours se manifester.



La solidarité dans l'attitude


Les élèves appartenant à une même équipe sont conduits à s'identifier à elle, à en partager les succès, à endosser ensemble les échecs, à les expliquer.

C'est l'occasion pour chacun de se sentir solidaire des autres, une occasion aussi d'apprendre à interpréter un résultat positif sans désigner la vedette ou un résultat négatif sans accabler un bouc émissaire. Posture, d'autant plus difficile à adopter qu'elle est requise à des moments chargés affectivement.



En EPS, les élèves apprennent à gérer les risques pour eux-mêmes et pour les autres, ils apprennent également les gestes techniques utiles à leur propre sauvegarde et à la sauvegarde des autres. Les programmes incluent les différentes formes de prévention active que sont l'assurage, la parade, la surveillance et le repérage des limites à ne pas franchir pour que le risque ne se transforme pas en danger.

ESCALADE, GYMNASTIQUE, NATATION



La solidarité par les rôles

Souvent au début de l'apprentissage, les difficultés tentées dépassent les possibilités et compétence de l'exécutant. Les aides, gestes d'assistance permettant à un individu de réaliser un exercice qui dépasse ses compétences du moment, font également partie des programmes. Comme les parades, ils se fondent sur une connaissance précise de l'élément à effectuer et de ses composantes biomécaniques. L'aide doit accompagner le mouvement et participer à sa réalisation en agissant au bon moment, au bon endroit et avec la bonne force.

La solidarité apprise en EPS repose sur une réelle organisation sociale qui identifie des rôles et demande que ces derniers soient appris.

- Aide
- Pareur
- Observateur
- Coach



La solidarité par les projets

La solidarité dans les activités collectives peut prendre d'autres formes quand des **stratégies** sont mises en place pour que chaque élève tienne un rôle qui lui convienne et que sa présence soit bénéfique pour tous. Projet collectif d'attaque : Exemple du Bac



La solidarité organisée par l'intervenant

Ce sont les attitudes et les modes interventions de l'enseignant d'EPS qui vont favoriser la solidarité entre les élèves qui n'est pas forcément naturelle replacée dans le contexte artificiel de l'école.

L'enseignant relaie cette demande institutionnelle très générale au travers de l'organisation et la gestion de la classe. Il peut proposer :

- La mise en place de situations collectives pendant l'**ECHAUFFEMENT**
- des propositions de modes de coopération : **expert/débutant**
- des évaluations **COLLECTIVE**, où chaque élève est partie prenante de la production.

C'est sur le professeur et non sur les activités elles mêmes que cet **apprentissage à la solidarité** repose ; pour que les sports collectifs éduquent à **la solidarité**, il faut qu'un sens leur soit insufflé et que des règles de comportement soient imposées.

PROLONGEMENT DANS D'AUTRES TEXTES

Mission du professeur (BO n°22 du 29 Mai 1997) : Il permet ainsi l'acquisition de savoirs et de compétences et contribue également à former de futurs adultes à même d'assumer les responsabilités inhérentes à toute vie personnelle, sociale et professionnelle et capables " d'adaptation, de créativité et de **solidarité** " (rapport annexé à la loi du 10 juillet 1989)

L'EPS au collège (ARRETE du 18 Juin 1996): "L'EPS participe de façon spécifique à l'éducation à la santé, à la sécurité, à la solidarité, à la responsabilité, à l'autonomie".

Programme 5ème/4ème (BO n°1 du 13 Février 1997): Connaissances et compétences générales, au plan des relations avec autrui : Les élèves "doivent construire les compétences nécessaires pour organiser et faciliter les apprentissages poursuivis et établir des relations positives (bien-être) et utiles (entraide) avec leur entourage"; notamment : " élaborer des procédures d'entraide dans les apprentissages".

Programme 3ème (BO n°10 du 15 Octobre 1998) : " Les connaissances compétences qui fondent la culture physique, sportive et artistique permettent de s'engager lucidement et de témoigner d'une attitude citoyenne valorisant la solidarité."

2: La logique du système éducatif.

L'école ne forme pas à un métier. Les apprentissages qui y sont dispensés ne prennent un sens que dans une projection future d'un réinvestissement en dehors du système scolaire. Certaines disciplines, certains enseignements ne sont qu'une création du système : **Grammaire : à développer.**

« Selon Chervel, la grammaire scolaire est une création de l'école qui, mise au service d'un projet social d'acculturation, produit sa propre raison d'être : « Elle se donne comme une vérité absolue et les concepts qu'elle met en place, du complément d'objet direct à la subordonnée circonstancielle sont censés représenter des réalités objectives de la langue. » (Chervel, 1977 : 26). Ce point est capital, car de création au service de l'apprentissage de l'orthographe, cette grammaire est devenue la référence du savoir sur la langue ».

Ce sont des apprentissages instrumentaux qui devront trouver leur raison d'être en dehors de leur propre existence. **Apprendre à conduire = différent**

Cela crée un clivage entre les parents, les élèves, le monde professionnel et les enseignants. Les premiers ne perçoivent pas l'intérêt immédiat des apprentissages scolaires dispensés par les seconds. **(fruit aussi de l'héritage des humanités, dévalorisation des voies professionnelles).**

Ce contexte ne favorise pas le travail de l'enseignant qui doit sans cesse donner du sens à des apprentissages pour des élèves qui à priori n'ont pas d'appétence pour l'ensemble des disciplines proposées. Ici, l'enseignant doit faire face aux « antécédents » sociaux des élèves qui varient en fonction des familles et de l'importance donnée à telle ou telle matière. Cette relation à la discipline va imprégner aussi la relation au professeur qui devra ainsi créer les conditions maximales d'adhésion à un projet d'apprentissage commun à une classe.

3: Les disciplines : le poids des matières.

Durand (1996, p.52) parle de hiérarchie des disciplines, du poids des disciplines les unes par rapport aux autres. Cette hiérarchie est consciemment ou non ancrée dans les esprits des élèves et elle place l'EPS dans le rang des disciplines de détente et de loisir. Ce n'est pas celle où l'on apprend.

Cette discrimination entre matières s'appuie sur deux notions:

- la pédagogie : celle qui est nécessaire et qui est reconnue comme valide par les familles et les enfants.
- l'effort : celui qui est demandé par chaque discipline, qui varie et qui tombe dans les codes reçus et acceptés par tous.

Des matières demanderont des efforts et seront logiquement soutenus par des pédagogies autoritaires : **les disciplines majeures.**

D'autres matières sont davantage de l'ordre de l'imagination et des pédagogies plus libérales feront l'affaire : **les disciplines mineures**

L'EPS occupe une place particulière car en traitant du corps elle va remplir à la fois un rôle distractif, de défoulement et à la limite prophylactique. Pour certains enfin, l'EPS est encore le moyen de faire du sport et cette activité ne demande ni connaissance, ni savoir mais une disponibilité mentale permettant juste de faire ce que demande le professeur. A ce sujet les rencontres parents-professeurs EPS sont édifiantes. Les sujets abordés sont ceux :

- De l'effort, de la participation
- De la discipline

Rares sont les fois où l'on aborde de front les problèmes liés à l'activité réelle de l'élève, car justement elle a trait au corps et à l'intime. Il est difficile de dire ou expliquer à des parents que leurs enfants sont incapables de réaliser tels ou tels mouvement en gym, de faire une passe au hand-ball, alors que c'est si facile...

Dans l'imaginaire des parents l'EPS ne peut pas poser de problème. Si l'on n'a pas de bons résultats (de bonnes performances) on ne peut en tous cas pas avoir de mauvaises notes. L'EPS ne peut pas « pénaliser » mon enfant.


Le poids des disciplines crée une hiérarchie qui va déterminer l'engagement des élèves.

4 : Le programme : aide ou limites pour l'enseignant

Des études ont montré que les professeurs ont souvent tendance à enseigner les parties du programme qu'ils maîtrisent le mieux (Kagan, 1992).

L'EPS a vu ses programmes se modifier pour arriver à une énumération de compétences à construire. Si les contraintes pédagogiques sont faibles, la précision de ce qu'il y a à enseigner devient de plus en plus importante. Pilotée par l'Inspection Générale, la rédaction des nouveaux programmes est aussi le fruit des réflexions du terrain. Ils sont soumis à une double contrainte :

- Entrer dans la logique disciplinaire des autres matières afin que l'EPS puisse s'inscrire dans des piliers du socle commun.
- Etre applicables dans la majorité des établissements et être utilisables par l'ensemble de la profession.
- Les contenus sont alors décrits en termes de capacités, connaissances et attitudes. Ces notions seraient transversales.

 L'écueil est que le support reste toujours les APS qui elles sont fortement sociales, culturelles et parfois peu scolaires. Comment utiliser ces pratiques le plus souvent sportives pour permettre à l'élève de poursuivre des finalités éducatives, professionnelles ou culturelles ?

Le métier d'enseignant consiste alors à construire des contenus qui puissent être attractifs, utiles et réinvestissables par tous ses élèves. Il doit sans arrêt justifier d'une utilité scolaire vis-à-vis de l'école et sociale vis-à-vis des élèves. Les deux n'étant pas toujours réunis.

5: Les nouveaux programmes

Extrait N°1 :

« L'EPS vise la réussite de tous les élèves et contribue, avec les autres disciplines, à l'instruction, la formation et l'éducation de chacun. Elle participe à l'acquisition et à la maîtrise du socle commun et permet de faire partager aux élèves les valeurs de la République ».


Extrait N°2 :

« L'EPS aide à l'appropriation d'une culture physique, sportive, et artistique de façon critique, responsable, et citoyenne ».

Extrait N°3 :

« L'acquisition de d'habitudes de pratique nées souvent du plaisir éprouvé, contribue à la lutte contre la sédentarité et le surpoids, elle participa à l'éducation à la santé ».

Si la loi d'orientation de 1989 développait un message éducatif, social et ambitieux quant à la réussite de l'élève qui était projeté au centre du système. La loi de 2005 se veut « **efficace et performante** ». Le projet national de réussite global au bac et le projet de chacun de 1989 laisse la place aux compétences issues du monde du travail et de l'entreprise. Il faut rentabiliser le système qui coûte cher et pour cela les compétences à construire en EPS doivent elles aussi participer à la maîtrise du socle commun.

 Comment l'intervenant en EPS peut il organiser son action dans ce contexte ?

La contribution se situe principalement dans :

- **(Compétence 1 : maîtrise de la langue)** : la participation à la maîtrise de la langue française : volonté de communiquer, justesse, rigueur et précision de l'expression nécessaires en EPS

EXEMPLE : Connaissance du vocabulaire spécifique, contribution à l'expression orale.

- **(Compétence 3 : culture scientifique et technologique)** : l'acquisition d'une démarche d'investigation et la maîtrise de connaissances sur l'organisation, le fonctionnement et les possibilités du corps humain

EXEMPLE : L'ensemble des connaissances liées au fonctionnement du corps humain. Ce que l'on peut faire ressentir aux élèves au cours des échauffements et de la mise en situation du corps dans des APSA variées

- **(Compétence 4 : TICE)**, l'utilisation de l'image, de tableaux, d'outils de traitement informatique des données, utiles aux apprentissages de l'EPS et donnant un sens concret aux TIC.

EXEMPLE : Tableaux de tournois, performance en athlétisme

- **(Compétence 5 : Culture humaniste)** l'acquisition d'une culture sportive qui mérite d'être examinée dans tous ses aspects pour en comprendre les richesses et les excès, l'acquisition d'une sensibilité artistique vécue par le corps, d'un éveil au respect de la planète qu'il s'agit de préserver

EXEMPLE : Compréhension des règles et du fair-play. Passage de l'affectif à la raison.

- **(Compétence 6 : Sociales et civiques)**, l'exercice de la citoyenneté vécue en acte dans les apprentissages de l'EPS, par l'appropriation du sens et de la nécessité des règles, la capacité à assurer sa sécurité et celle des autres et par l'engagement dans différents rôles sociaux.

EXEMPLE : l'arbitrage, l'assurance, la sécurité d'autrui

- **(Compétence 7 : Autonomie et initiative)**, la construction d'un élève plus autonome, plus responsable et capable de prendre des initiatives. L'élève apprend à concevoir et mener des projets jusqu'à leur terme, à travailler en équipe et respecter des échéances
Toutes les formes de travail en équipe qui demandent une mise en commun des idées et la formulation d'un projet commun.

Il ya d'autres compétences à acquérir en EPS qui sont :

- Propres à l'EPS : Performance, adaptation, visée artistique, affrontement collectif
- D'ordre méthodologique et social

Elles recourent parfois les compétences plus générales du socle commun. La construction de ces compétences va organiser l'action du professeur d'EPS qui devient un enseignant participant comme les autres à la constitution du socle commun à l'aide des spécificités de sa discipline.

La seule indication quant à « la manière », le comment faire est la référence au projet EPS *qui « relève de la responsabilité de l'ensemble de l'équipe de la discipline ».* *Il précise la mise en œuvre locale du programme.*

Il revient aux équipes pédagogiques de construire des outils communs permettant d'évaluer le niveau d'acquisition des compétences attendues.

L'enseignant d'EPS est donc un exécutant du programme qu'il doit adapter le mieux possible à la population locale.

Il y a un premier travail au niveau du collège et de l'équipe, puis un travail individuel de chaque professeur avec sa classe.

L'intervention est cadrée, formatée et la liberté donnée au professeur est celle du comment.

6 : Les missions de l'enseignant

LES 10 COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DES MAÎTRES

(Extraits du B.O. N°1 du 4 janvier 2007 : Titres et entêtes)

C1 Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable

La stagiaire vérifie que les lacets de ses élèves sont bouclés et qu'aucun objet dangereux n'est porté. Les ateliers d'apprentissage sont situés dans des surfaces permettant aux élèves d'évoluer sans danger. L'échauffement permet une bonne préparation à l'activité même s'il n'est pas spécifique

C2 Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer

La stagiaire a mis en place des règles de fonctionnement au sein de la classe depuis le début de l'année et les élèves les appliquent. En début de séance, Mlle L utilise principalement les communications orales pour donner ses explications. Elle fixe au tableau une fiche rappelant la constitution des équipes. Durant la séance, elle s'adresse à toute la classe et ne personnalise que rarement ses interventions. Elle donne les consignes sur l'organisation des ateliers en regroupant la classe.

Il règne un bon climat d'écoute au moment des rassemblements et le professeur n'a pas besoin d'élever la voix pour se faire entendre. Ses explications sont claires et adaptées à des enfants de 6^{ème}.

C3 Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale

C4 Concevoir et mettre en œuvre son enseignement

Les documents présentés : projet de cycle, projet de classe, séance montrent une connaissance et une application des textes de la discipline EPS. Les différences compétences : de groupe, spécifiques et générales sont mentionnées et suivent une organisation logique. L'objectif de la séance présentée est lié à l'amélioration de l'efficacité du tir.

L'utilisation de ces outils reste formelle car Mlle L est encore en phase d'appropriation et de maîtrise de la logique d'application. Elle doit maintenant passer d'intentions à la mise en œuvre avec une classe et faire coïncider les besoins des élèves et les contraintes programmatiques. La définition de ce qu'il y a à apprendre mérite un approfondissement.

C5 Organiser le travail de la classe

Mlle L propose une prise en main classique de la classe sous forme d'un rassemblement préalable aux situations pédagogiques. Elle y explique clairement le déroulement de la séance. Les différentes séquences d'enseignement s'enchaînent ensuite et sont proposées sous formes d'ateliers afin d'optimiser l'espace d'évolution. Les situations d'apprentissage sont à dominante technique et à exécution individuelle : tir en suspension, tir de précision. L'organisation des groupes est le plus souvent sous formes de colonnes. Chaque exercice est précédé d'une explication et/ou d'une démonstration faite par des élèves. Pendant la séquence des matchs, des arbitres désignés par le professeur se répartissent les tâches autour du terrain. La séance s'achève par un retour au calme. Le professeur dirige le début de la séance et anime un échauffement de type général sans rapport direct avec le Hand-ball. Par la suite, la stagiaire est le plus souvent absorbée par des tâches d'organisation des tâches et elle passe peu de temps à l'observation et/ou à la remédiation de la production des élèves.

Elle se situe le plus souvent en retrait de la classe et intervient assez peu pour corriger ou modifier une situation. Le changement d'exercice se fait « au temps » et non pas en liaison avec un niveau de prestation atteint par les élèves. L'enseignante ne propose aucun bilan à la classe des réponses données par les élèves dans les situations.

C6 Prendre en compte la diversité des élèves

Les situations d'apprentissage techniques sont proposées à l'ensemble de la classe. Les équipes de 5 joueurs sont mixtes. Les filles sont « oubliées » par les garçons qui jouent entre eux. Le niveau de pratique général est très moyen.

La classe est composée de quelques élèves pratiquant le Hand-ball à l'AS ou en club et d'élèves débutants. La prise en compte des différents niveaux n'est pas apparue clairement au cours de cette leçon.

C7 Évaluer les élèves

Pendant la séquence de match, les équipes qui ne jouent pas observent leurs camarades à partir d'une grille simple qui semble adaptée à leur capacité d'observation.

La fiche mesure la progression du ballon vers l'avant en repérant la position du partenaire par rapport au porteur de balle. Il apparaît que cette compétence est acquise par les élèves et qu'une analyse plus fine des prestations des élèves est nécessaire. La fiche n'est pas réutilisée au moment de la séance mais servira à l'enseignante pour bâtir la séance suivante. La prestation des arbitres n'est pas prise en compte.

C8 Maîtriser les technologies de l'information et de la communication

C 9 Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école

C10 Se former et innover

Au cours de l'entretien, la stagiaire fait preuve d'une bonne qualité d'écoute et d'une volonté d'échange. Elle répond aux questions avec discernement. Elle montre de la lucidité dans l'analyse de sa prestation. Elle apparaît capable de prendre en compte les remarques formulées pour modifier sa pratique.